

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 14 octobre 2026 à 18 h 30, le premier projet de résolution suivant :

- Projet particulier PP27-0372 en vue de permettre la démolition de deux bâtiments commerciaux situés au 3155, boulevard de l'Assomption et au 5455, rue Chauveau, ainsi que la construction d'un bâtiment mixte (résidentiel-commercial) - 1265092018.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée 0727 et ses zones contiguës 0726, 0728, 0729 et 0730.

Rosemont-
La Petite-Patrie



126 5092 018

	zone visée
	zones contiguës
	bâtiment visé par le projet

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 22 octobre 2026 à 18 h, au bureau de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, situé au 5100, rue Sherbrooke Est, 8^e étage, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle aura désigné, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5100, rue Sherbrooke Est, 8^e étage, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
<https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR D'OCTOBRE 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc